

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE****Berne, le 14 janvier 2015****Prise de position de la FPSL sur le train d'ordonnances agricoles du printemps 2015 : il faut rectifier la politique agricole***Direction*

**Les modifications que l'Office fédéral de l'agriculture propose d'apporter aux dispositions d'exécution de la Politique agricole 2014-2017 dans le cadre du train d'ordonnances agricoles du printemps 2015 ne concernent que des questions mineures. La Fédération des Producteurs Suisses de Lait demande que les améliorations nécessaires soient rapidement réalisées et intégrées au train d'ordonnances agricoles d'automne 2015.**

Weststrasse 10  
Case postale  
CH-3000 Berne 6

Téléphone 031 359 51 11  
Télécopie 031 359 58 51  
[smp@swissmilk.ch](mailto:smp@swissmilk.ch)  
[www.swissmilk.ch](http://www.swissmilk.ch)

**swissmilk**

Il apparaît de plus en plus clairement que diverses dispositions et réglementations de la Politique agricole 2014-2017 n'ont pas le soutien d'une large part des agriculteurs et font l'objet de critiques grandissantes dans d'autres milieux. D'une part, une pléthore de programmes compliqués et de prescriptions exigeantes engendrent une charge administrative énorme et une irritation croissante à tous les niveaux. D'autre part, il devient toujours plus évident que les paiements directs ont été largement réorientés vers les exploitations à grande surface et à faible production. Vu les défis qui nous attendent, force est de constater que la politique n'a pas mis les priorités au bon endroit et est tombée dans l'excès. Nous attendons de l'Office fédéral de l'agriculture qu'il entreprenne rapidement une analyse objective des effets de la Politique agricole 2014-2017 et qu'il ne repousse pas indéfiniment les rectifications nécessaires.

La FPSL approuve en grande partie les propositions de modification concrètes du train d'ordonnances agricoles du printemps 2015. Toutefois, sous leur forme actuelle, les dispositions relatives à la déclaration ne vont pas assez loin. De plus, leur contrôle et leur application sont laborieux, et les termes utilisés ne sont guère compréhensibles pour les consommateurs. La FPSL demande que la Suisse, à l'instar de l'UE, travaille à une interdiction d'importer de la viande et des produits animaux lorsque l'on ne peut exclure l'utilisation de stimulateurs de performance. Si une interdiction d'importation ne devait pas (ou pas encore) être réalisable, il faudrait impérativement introduire des prescriptions claires et détaillées en matière de déclaration.

Vous trouverez la prise de position de la FPSL sur  
<http://www.swissmilk.ch/fr/producteurs-de-lait/politique/prises-de-position.html>.

**Pour tout renseignement :**

Kurt Nüesch, directeur  
Thomas Reinhard, chef de projet

031 359 52 11  
031 359 54 82

079 661 41 59